

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE  
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO  
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON  
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUUM  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE  
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL  
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

9

#### **FINANCES : Sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'année 2026.**

**M. PEYRE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

En 2026, l'État reconduira ses actions de soutien à l'investissement des collectivités locales, afin d'appuyer leurs projets de transformation territoriale en cohérence avec les orientations nationales, au moyen de deux dispositifs distincts :

#### **Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL)**

Dans ce cadre, les projets présentés doivent ainsi être en adéquation avec les grandes priorités thématiques recouvrant six types d'opérations éligibles :

- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables,
- Mise aux normes et sécurisation des équipements publics,
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logement,
- Développement du numérique ou de la téléphonie mobile,
- La création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires,
- La réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

#### **Dotation Politique de la ville (DPV)**

Elle vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU). Les crédits sont attribués en vue de la réalisation de projets d'investissement ou de dépenses de fonctionnement correspondants aux objectifs fixés dans le contrat de ville.

Ainsi, le périmètre d'intervention des équipements et des actions financées au titre de la DPV peut être non seulement celui des QPV, mais également celui des zones à la périphérie de ceux-ci, dès lors que, conformément à la logique de « quartier vécu », ces équipements et actions profitent aux habitants des QPV.

Dans le respect de ces orientations, la ville d'Avignon souhaite solliciter des aides financières au titre de la DSIL 2026 et de la DPV 2026 pour les projets listés ci-dessous, présentés par ordre de priorité, sur la base des plans de financement prévisionnels suivants :

#### **Requalification du stade Pierre BAIZET : terrain synthétique et éclairage**

Cette opération consiste à remplacer les complexes de gazons synthétiques existants par la mise en œuvre d'un complexe de gazon synthétique dernière génération avec un remplissage 100% Biosourcé, dans un souci d'éco responsabilité et de lutte contre les micro plastique sur ces 2 terrains, afin de garantir leurs qualités sportives, la santé des pratiquants et la protection de l'environnement.

Ce projet comprendra également la rénovation de l'éclairage du stade honneur Pierre BAIZET avec le passage à la technique LED, qui permettra en outre une télégestion.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux terrain Honneur	790 395 €	
Coût prévisionnel travaux terrain synthétique Stade Annexe	474 437 €	
Eclairage	122 824 €	
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>1 387 656 €</b>	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>277 531 €</b>	<b>20 %</b>
<b>Subvention DPV 2026 sollicitée</b>	<b>400 000 €</b>	<b>29 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	710 125 €	51 %

## Rénovation du gymnase Folard

Le projet consiste à rénover complètement ce gymnase qui bénéficie déjà de subventions attribuées par la DPV 2023 et le Conseil Départemental de Vaucluse. Néanmoins, au regard de l'actualisation des coûts de ce projet, un soutien complémentaire de la DSIL paraît envisageable au regard des objectifs de ce dispositif.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	1 617 600 €	
Subvention DPV 2023 obtenue	600 000 €	37 %
Subvention CD 84 obtenue	300 000 €	18 %
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>323 520 €</b>	<b>20 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	394 080 €	25 %

## La coulée verte des quartiers ouest - Aménagement de l'avenue de la Gravière

Ce projet s'inscrit en complémentarité des aménagements réalisés sur l'avenue du Blanchissage et dans le parc Champfleury, avec pour objectif de réaliser une continuité écologique, renforçant la trame végétale et la continuité paysagère.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	288 143 €	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>190 000 €</b>	<b>66 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	98 143 €	34 %

## FRAICH'COURS 2026 :

Le projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles va se poursuivre en 2026 avec

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- Les écoles Persil Pouzaraque – Sixte Isnard – Croisière situées hors QPV et pour lesquelles la DSIL sera sollicitée
- Les écoles Louis GROS élémentaire et SCHEPPLER maternelle situées en QPV pour lesquelles la DPV sera sollicitée

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux Persil Pouzaraque	290 000 €	
Coût prévisionnel travaux Sixte Isnard	170 000 €	
Coût prévisionnel travaux Croisière	170 000 €	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>315 000 €</b>	<b>50 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	315 000 €	50 %

Les écoles situées en QPV feront également l'objet de la campagne de FRAICH'COURS 2026.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux 3 écoles QPV	630 000 €	
<b>Subvention DPV 2026 sollicitée</b>	<b>189 00 €</b>	<b>30 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	441 000 €	70 %

## Sécurisation du pont Daladier

Il s'agit de présenter un projet actualisé de sécurisation du pont dans les travaux devraient s'engager en 2026.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	269 500 €	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>133 250 €</b>	<b>50 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	136 250 €	50 %

## Plan numérique

La DSIL 2026 retient parmi ses cibles le développement des solutions numériques. Dans ce contexte, deux projets développés par la Direction des Systèmes d'Information de la ville d'Avignon seront présentés :

- Le déploiement de la fibre et le renouvellement des matériels informatiques dans certaines écoles de la ville,
- L'achat de matériel par la ville dans le cadre de sa politique de numérisation interne.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux interconnexions fibre optique GS	50 000 €	
Renouvellement matériel écoles (PC, photocopieurs...)	211 000 €	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>130 000</b>	<b>50 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	131 000 €	50 %

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel achat matériel numérisation (scanner patrimonial et presse numérique)	133 000 €	
<b>Subvention DSIL 2026 sollicitée</b>	<b>66 500 €</b>	<b>50 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	66 500 €	50 %

Dans un premier temps, les deux derniers projets feront l'objet d'une sollicitation de la seule DPV, compte tenu de leur calendrier d'exécution.

#### **Rénovation du GS Saint-Roch**

Il s'agit d'engager à l'horizon 2026 la rénovation lourde du GS Saint Roch en prévoyant également une extension de la surface disponible pour la maternelle.

Le projet n'est pas encore finalisé, mais il apparaît pertinent de le proposer au soutien de la DPV 2026, dès lors que les travaux doivent débuter à la rentrée 2026.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux	5 103 998 €	
Subvention ANRU obtenue	2 551 999 €	50 %
<b>Subvention DPV 2026 sollicitée</b>	<b>700 600 €</b>	<b>14 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	1 851 399 €	36 %

#### **Transformation de l'école de la Murette en centre de loisirs**

Il s'agit de créer un centre de loisirs sur le site de l'école de la Murette, située au cœur de l'éco-quartier Joly-Jean. Transformation pour laquelle nous sollicitons la DPV 2026.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	368 750 €	
<b>Subvention CAF à solliciter</b>	<b>110 625 €</b>	<b>30 %</b>
<b>Subvention DPV 2026 sollicitée</b>	<b>110 400 €</b>	<b>30 %</b>
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	147 725 €	40 %

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-22 alinéa 26, L. 2334-42 et R. 2334-22 à R. 2334-35,

**Vu l'article 172 de la loi de finances pour 2009 qui créé la dotation politique de la ville,**

**Vu la circulaire du 17 octobre 2025 de la Préfecture de Vaucluse relative à l'appel à projets commun DETR/DSIL/DSID sur l'exercice 2026.**

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**- APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour les projets présentés dans le cadre des dispositifs de la DSIL 2026 et de la DPV 2026 ;

**- SOLICITE**, conformément aux plans de financement présentés, une participation financière au titre de la DSIL 2026 et de la DPV 2026, pour chacun de ces projets ;

**- IMPUTE** la recette à intervenir pour la DSIL 2026 sur le chapitre 13, compte 1321 ;

**- IMPUTE** la recette à intervenir pour la DPV 2026 sur le chapitre 74, compte 748372 ;

**- AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

## ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



**PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025**

**ACTE PUBLIE LE 08/01/2026**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :